



Moury Construct SA : Rachat d'actions propres

Ans, le 12 juin 2025.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis, sur Euronext Brussels, entre le 10 et le 11 juin 2025, 300 actions propres au prix de 582,90 € par action.

Ces opérations de rachat ont été effectuées en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

Détail de l'opération :

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition moyen (€/action)	Prix total (€)
10 juin 2025	158	582,90	91.098,20
11 juin 2025	142	582,90	82.771,80

Suite à ces opérations, Moury Construct détient 5.155 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,29% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue des Anglais 6A

B-4430 Ans

Tél : 04/344 .72.11

E mail : investisseurs@moury-construct.be Site : www.moury-construct.be